



Assemblée générale de la section IRD du SNTRS CGT

17 février 2021

Visioconférence

Ordre du jour et planning de l' AG

- 9h15, ouverture connexion
- 9h30, ouverture de l'AG, modérateurs Yoan et Pascal
- Présentation rapport d'activités 2020 de la section (Pascal, 20 min)
- Débats
- 12h 30 : Pause-déjeuner
- 14h : reprise des débats
- 15h : validation des observations à noter
- 15h30 : validation du nouveau Bureau de section
- 16h : fin de l'AG.

Contexte général 2020

- **Dernière AG** 12 novembre 2019 à Marseille, Lutte contre les retraites, le réchauffement climatique et le soulèvement des gilets jaunes ;
- L'IRD sort du quinquennat de JP Moatti, **nouvelle PDG**, Valérie Verdier (DR IRD), a pris ses fonctions en février 2020.
- **Pandémie du Coronavirus**, monde en pleine crise (système économique, vie sociale, l'enseignement et culture) ;
- Explosion du **télétravail** ;
- « **Macronavirus** » : la Loi de Programmation de la Recherche (LPR), la réforme de la fonction publique (Lignes directrices de Gestion ou LDG) ;
 - précarité
 - diminuer le rôle des élus dans les instances.



L'IRD en 2019-2020

L'emploi à l'IRD (Bilan social 2019)

- **2049 salariés (> 2018)**
 - 1796 (72,7%) en France métropolitaine et
 - 253 (27,3%) à l'étranger et dans les territoires d'outre-mer.
- **1194 IT et 855 chercheurs**
- Moyenne d'âge générale = **46,8 ans**
- **1009 femmes (49%) / 1040 hommes (51%)**
- **Chercheurs 314 F (36,7 %)/541 H, IT 695 F (53,7 %)/599 H**
- Effectifs = **33% fonctions d'appui et support + 67 % dans la recherche** (66 unités de recherche, 1 unité de service et 5 unités mixtes internationales)
- La **BAP J** (gestion et Pilotage) qui représente **44%** de agents est la plus importante, suivi par la BAP A (Sciences du vivant) avec 23%.
- **1422 titulaires (70%)/ 627 CDD et autres (30%)** ; parmi eux, 347 (17%) contractuels de droit français, 253 (12%) contractuels de droit local et 27 (1%) sous autres statuts (mise à disposition, etc.).
- **Affectations hors métropole = 20,6%** des agents / 32 pays sur tous les continents,
- **Afrique subsaharienne = zone d'expatriation** la plus importante (11% du personnel), notamment au Sénégal (92 agents)
- **8 ROM/COM** = 6,6% du personnel.
- En 2019, il y a eu **37 départs à la retraite**, et un pic est prévu jusqu'en 2023, malgré un renouvellement difficile (instructions gouvernementales du **CAP22 = -120 000 fonctionnaires jusqu'en 2022**).

Budget IRD

2020

Prévision de recettes

Catégorie	2020	2019
Subventions pour charges de service public (SCSP)	204 994 787	203 667 649
Contrats et soutiens finalisés à l'activité recherche	31 821 690	27 501 451
Recettes valorisées de l'activité recherche et prestations de services	1 195 000	1 996 600
Autres subventions et recettes	675 000	640 000
TOTAL	238 686 477	233 805 700

2021

Subventions pour charges de service public = **207 608 €** = AE = CP, soit **0,3% > 2020**.

- **Budget rectificatif 2020**

- ✓ Augmentation de la subvention pour charges de service public (SCSP) à hauteur de 63 410€ (prime Covid)
- ✓ Ajustement des dépenses sur contrats de recherche à hauteur de - 2,610 M€ (maintien CDD /+ 0,716 M€) et (baisse activités terrain /-3,326 M€)

Action sociale

- Mise en œuvre de la politique sociale = **2,145 millions d'euros**
- Taux **d'emploi légal de personnes en situation de handicap** = 4,5% (75) des effectifs.
- Signature troisième convention (IRD/FIPHFP) couvrant la période 2019 à 2022.
- **Protection sociale des personnels contractuels de droit local (représentations) / accords d'établissements** = 190 000€
- **Prestations sociales** = restauration + gardes d'enfants (CESU, crèches et vacances)
- Budget restauration 2019 (cantines, chèques déjeuner) = **616 000€**
- **L'association des Œuvre Sociales ou AOS**
 - 1 157 adhérents actifs et retraités (1 017 agents IRD et 140 PRPP),
 - 12 membres de son conseil d'administration (moitié élus / moitié nommés) par la direction.
 - aides financières à ses adhérents (11 nouveaux prêts pour un montant de 19 860 €, portant à 23 le nombre de dossiers actifs au 31/12/2019 et à 26 522,48 € les remboursements à percevoir au 31/12/2019)
 - 57 adhérents ont bénéficié de ces contributions, pour un montant de 8 550 € (-17,39% par rapport à 2018) :
 - Evolution en CAES ?

La section IRD du SNTRS CGT

1. ADHERENT.E.S

La section compte aujourd'hui **44 adhérent.e.s** (36 en 2019) :

- 21 à Montpellier,
 - 17 à Marseille,
 - 2 à Bondy et 3 hors sites IRD.
- 35 sont actifs / 9 retraité.e.s.

On observe une augmentation d'adhésions surtout à Marseille.

2. REUNIONS SECTION

- 18 réunions de section en visioconférence en 2020, compte-tenu de la multiplicité des sites IRD (Montpellier, Marseille, Paris, Cayenne).
- Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu / sntrsirdtous + BN
- fondamentales pour la vie de la section :débat collectif sur les enjeux de l'IRD traités au sein des instances et plus globalement de l'ESR.

3. BUREAU DE SECTION

- Secrétaire de section : Pascal Grébaut
 - Secrétaire adjoint : Yoan Labrousse
- Trésorier : Christian Picq
 - Représentants Sud-Est : Nezhil Miladi et Christine Roux
 - Représentantes Occitanie : Hanka Hensens et Odile Fossati
 - Représentante Ile-de –France : Clarence Noyon

2021 : élections nouveau bureau (SG + Trésorier.e + 4 membres) :

- Scrutin électronique sur BATOLILO, fin du scrutin 15.02.2021, 17h
- Participation = 40% (17/43)

Elu.e.s membres : Odile Fossati , Hanka Hensens , Clarence Noyon, Charlotte Vampo

Candidat.e.s non élu.e.s : Nezhil Miladi, Lama Kabbandji

5. TRÉSORERIE

- Cotisations 2019 = **11 695, 93 €**,

*soit **1 169,73 €** pour la section après contribution*

Charges 2019	€
Fournitures	107,99
Déplacements	927,25
Formations	42,00
Réceptions	583,00
Frais bancaires	140,56
Total charges	1693,65

*Soit un déficit de **- 681,90 €** en 2019, Zéro dépenses /2020*

- Solde compte CREDIT MUTUEL Montreuil au 5.02.21 = **+2787,97 €**

6. REPRESENTATIVITE DE LA SECTION

- **12 élu.e.s et 7 suppléant.e.s** dans les instances : CA (1), CTEP (1), CHSCT (1), CAP CR (1), CAP IR (1), CAP IE (1), CAP AI (1), CAP T (1), CCP (1), CTS Occitanie (1), CTS Sud-est (1) et CTS Guyane (1).
- En 2020, aux dernières élections CAP et CTEP (2018), nous avons perdu beaucoup de voix, au profit du STREM SGEN CFDT (46% des voix), qui continue de s'imposer comme syndicat historique de l'IRD.
- Le SNTRS CGT = le **second syndicat de l'IRD** devant la FSU et FO.
- **SUD et SNPTES** ont des représentants à l'IRD, mais aucun dans les instances.
- En 2020 a eu lieu le **renouvellement des CSS, CGRA et du Conseil Scientifique**
- **Disparition programmée des CAP et CHSCT-EP** en 2021

7. NOS LUTTES 2020



- En instances
 - Non prise en compte de nos suggestions pour les ODJ
 - CHSCT-EP : PVs en retard + absence document unique (DEURP)
 - Complicité STREM / Direction : LDG promotions et mobilités
 - Représentante au CA en arrêt longue maladie
- Participation au groupes de travail sur la LDG mobilités et promotions
- Participation à 2 entretiens avec la DRH :
 - Dossiers individuels : cas de Maxime Menuet ; cas de prélèvements abusifs de mutuelles ; cas d'un chercheur rapatrié du Brésil ; chercheur avec conjointe malade à l'étranger ;
 - Signalements de risques sur registre au siège de Marseille ;
 - Suivi de l'évolution du dispositif de télétravail et dispositifs anti-Covid ;
 - Affaire LEGOS ;
 - Projet déménagement de la représentation IRD à Dakar (Sénégal) à « AKON City » ;
 - Revendication de l'intégration des risques labo /groupes IFSE ;
 - Négociations des accords d'établissements (Cameroun / 2021) ;
 - Problèmes du double versement de la paye de janvier.

8. NOS VICTOIRES

- Maintien des **examens des dossiers IT en CSS** (2 / 5 ans) ; un avis est émis et mis à la disposition des agents qui peuvent le joindre à leur rapport d'activité ;
- Adhésion (03 2020) de l'IRD au **SRIAS** = accès aide sociale (crèches) mise en place par les régions ;
- **Tickets restaurants** distribués aux agents à Marseille qui ne disposent pas de cantines à proximité ; mais ce n'est pas fini ... Pour la prise en charge / l'IRD d'un forfait alimentaire (Chèques-Déj./Cantines) pour tous ses agents!
- **Prise en compte des risques labos** dans les groupes IFSE/RIFSEEP.

C'est pas fini ! Y'a du taf !

9. renforcer la participation aux :

- Instances syndicales = BN (1?), CSN (3), CE (3)
- Instances IRD = CA + CTEP + CTS + AOS, etc...
- Interfaces avec UL, UD, fédés et autres syndicats ;
- Implication locale en métropole :
 - actions intersyndicales
 - Présence sur sites
- Suivi personnel Local ;
- Gestion listes (SYNDICATS INFOS, sntrsirdtous), sites section ;
- Formations syndicales ;
- Animation de la section, rôle des permanent.e.s



Merci pour votre attention et votre
engagement !